TERRITOIRE

Magazine de la Communauté de communes Serein et Armance



















37, avenue du Général Leclerc 89600 SAINT-FLORENTIN Tel. 03 86 80 50 50 Site: cc-sereinarmance.fr

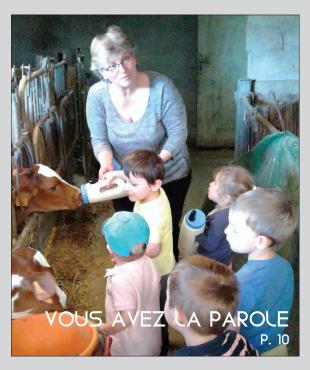
Mail: contact.ccsa@orange.fr
Horaires d'ouverture:

> du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Directeur de la publication : Y. Delot Impression : Chevillon Imprimeur à Sens Dépôt légal : à parution

Photo de couverture : Bistrot Nomade à Chéu

- Août 2017







ÉDITO

Bienvenue au sein de notre Communauté de communes Serein Armance. Ce nouveau territoire vous est encore peu familier.

À nous, élus, de mettre en place une organisation efficace qui permette de créer une identité, de répondre à vos besoins. Nous y travaillons conjointement pour faire mieux ensemble. Grâce au partage des moyens humains, matériels et financiers, avec "l'effet de levier" ainsi créé, la CCSA pourra répondre efficacement à vos attentes de façon équilibrée, sur l'ensemble du territoire, dans le respect de l'identité et de l'histoire de chacun.

À l'heure où les moyens financiers des communes se réduisent, cette dynamique est plus que jamais une chance, un véritable atout:la Communauté de communes Serein Armance doit être un avantage pour le développement économique et touristique, une aubaine pour la défense des services publics, un plus pour faire entendre sa voix au cœur de l'Yonne et de la Bourgogne - Franche - Comté.

Ceci est d'autant plus vrai que nous partageons déjà les mêmes valeurs : servir l'intérêt général dans un esprit d'efficacité et de proximité, avec foi, détermination et enthousiasme.

Ce territoire a des atouts indéniables et il offre un cadre de vie agréable, préservé de bien des turpitudes. Sachons le valoriser, sachons le développer, sachez en profiter et le découvrir!

Yves **DELOT**Président de la Communauté
de communes Serein Armance



LE PRÉSIDENT Y. DELOT Maire de St-Florentin

LES VICE-PRÉSIDENTS / LES COMMISSIONS



P. BAILLET Maire de Lasson Économie / Zones artisanales / Entreprises / SPANC / Infrastructures sportives / Sport



C. ROUCHE Maire de Hauterive Social / Accessibilité Maison de santé/ Portage des repas / Retraite / Ram



M. FOURREY Maire de Butteaux Loisirs / Communication / Tourisme



S. GALLOIS Maire de Turny Déchèteries / OM et Tri / Écoles de musique



P. RAMON Maire de Neuvy-Sautour Voiries / Balayage des rues / Marquage au sol



T. CORNIOT Maire de Seignelay Aménagement de l'espace / Numérique / Téléphonie

LES CONSEILLERS



J.-L. LEPRUN Maire de Mercy



M. DEROUELLE Maire de Soumaintrain



M. BUCINA Maire de Paroy-en-Othe



D. BOUCHERON Maire de Percev



K. FERRAG Maire de Villiers -Vineux



A.-M. CORSET



G. DELAGNEAU Maire de Sormery



J.-Y. MOYSE Maire d'Esnon



B. PAULMIER Maire de Bellechaume



A. LAGARENNE Maire de Jaulges



M. HARIOT Maire de Chéu



P. GUINET-BAUDIN Maire de Chailley



P. FOURNIER Maire de Germigny



R. BENOIT Maire de Beaumont



C. RATIVEAU Maire d'Ormoy



J.-L. QUERET Maire de Champlost



J. JUSSOT Maire de Mt-St-Sulpice Maire de Venizy



S. QUOIRIN



M. DEBREUVE Maire de Chemilly /Yonne



F. BLANCHET Maire de Vergigny



M. GAILLOT Vergigny



A. GUÉNARD Vergigny



J. BROCHARD Seignelay



C. CHANCY Seignelay



C. CHARBONNIER Maire de Héry



J. POTHERAT Héry



P. ROUSSELLE Héry



J.-C. CARRAMaire de
Brienon / Armançon



A. BASSET Brienon / Armançon



B. BLAUVACBrienon / Armançon



N. de BRUIN Brienon / Armançon



E. COURSIMAULTBrienon / Armançon



P. LÉCOLEBrienon / Armançon



M. DELOT Saint-Florentin



D. MAILLARDSaint-Florentin



R. PIAT Saint-Florentin



M. RAILLARD Saint-Florentin



J.-L. SAUVAGE



M.-C. SCHWENTER
Saint-Florentin



C. SEUVRE Saint-Florentin



P. TIRARD
Saint-Florentin

LES SERVICES

Sous l'égide du directeur général des services, Emmanuel BOURSAULT, la CCSA se divise en quatre pôles opérationnels et un pôle fonctionnel





BUDGET 2017:

la Communauté de communes harmonise ses comptes et maintient la qualité de ses services

La CCSA présente ses chiffres. À quelles fins sont utilisés les impôts perçus ? Malgré un contexte économique difficile et la baisse des dotations de l'État, la Communauté de communes entend bien conserver la qualité des services qui est la principale attente de ses habitants.

DIAGNOSTIC

QUELQUES CHIFFRES

Budget général 6 828 000 €

Budget ordures ménagères et tri

3 325 000 €

Budget global **10 153 000 €**

La communauté de communes a adopté en avril dernier son premier budget prévisionnel. Malgré un contexte contraint, la nouvelle intercommunalité affiche sa volonté d'assurer à ses habitants un service public de qualité tout en affichant des perspectives au plus proche des besoins du territoire.

Les enjeux attachés à cet exercice pour 2017 étaient de consolider les budgets des deux anciens territoires désormais réunis, sans quitter de vue l'objectif de conserver des coûts de fonctionnement maîtrisés dont notamment des frais de personnel contenus.

Ainsi, ce budget est le reflet d'une dynamique associant la préservation de la qualité du service apporté à la population et un objectif d'harmonisation et de modernisation du territoire à l'échelle de la Communauté de communes.

Dans cette même perspective, l'amélioration de la qualité des services publics, le maintien de la solidarité envers les communes du territoire et le développement d'infrastructures d'avenir pour ce dernier, imposent à la Communauté de communes de rechercher des recettes supplémentaires extérieures, grâce aux partenaires publics et privés.







AMBITION ET RÉFLÉXION



Rénover, entretenir...

Les jeunes et l'environnement



Promotion touristique

Avec l'adoption de ce nouveau budget, la Communauté de communes Serein Armance choisit d'affirmer son action, résolument ambitieuse et tournée vers :

- L'aménagement du territoire : la rénovation et l'entretien des routes constituent ainsi une part importante du budget
- Le développement des services à la population : soucieuse de garantir un niveau de service de qualité, la Communauté de communes s'engage au côté de ses habitants tout au long de leur vie, notamment auprès des plus jeunes par l'intermédiaire du Relais d'assistants maternels et des aînés avec le portage de repas à domicile ou la résidence Colbert à Seignelay... mais également pour tous, une école de musique et de théâtre, ainsi que des actions d'animation sportive et la gestion d'équipements sportifs comme le centre tennistique de Vergigny
- Un engagement pour la préservation de l'environnement s'inscrivant tant dans la collecte et le traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables (incluant la gestion des 3 déchèteries du territoire) que dans des démarches de sensibilisation auprès de la population notamment des plus jeunes (animations dans les écoles, journées récréatives et pédagogiques)
- → Une stratégie touristique forte associant animation du territoire (via l'Office de Tourisme communautaire notamment) avec des programmes d'aménagement et de gestion de facteurs d'attractivité de notre territoire comme l'aérodrome, le port de plaisance, l'activité autour du canal de Bourgogne, les sentiers de randonnée
- Une volonté de faire du développement économique un axe fort de l'action communautaire, notamment par la mobilisation des espaces d'activités présents sur le territoire en prémices d'une démarche plus offensive de croissance en s'appuyant sur les forces vives du territoire.



Animations de l'Office de Tourisme - été 2017

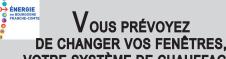


"HABITER MIEUX":

un programme d'aide à ceux qui envisagent des travaux

L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah) a engagé un programme d'aide à la rénovation énergétique. Depuis 2011, plus de 1000 logements ont été rénovés dans l'Yonne dans le cadre de ce programme. Comment faire pour en bénéficier ?







VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE, OU DE RÉNOVER VOTRE LOGEMENT?

Vous pouvez être accompagnés DANS VOTRE PROJET DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROJET



Propriétaire occupant

Vous voulez plus de confort et réduire vos factures d'énergie ? Pensez travaux et bénéficiez de toutes les aides possibles

Christine et Jacques sont **propriétaires d'une maison de 80 m²** construite dans les années 60, à Tonnerre. Ils souhaitent changer de chaudière et pour cela connaître les **aides financières**. Sur les conseils d'un ami, ils ont donc contacté l'ADIL 89.

Travaux initialement prévus : changement de la chaudière Coût: 6 200 € TTC

Après accompagnement de leur projet, il leur a été proposé d'étudier plus de travaux permettant de faire des économies d'énergie plus importantes.

- Changement des menuiseries
- Changement de la chaudière
- Isolation des plafonds hauts
- Ventilation mécanique

Total après accompagnement : 15 180 € TTC de travaux subventionnés, sous conditions d'éligibilité. avec un reste à charge équivalent.

PROJET INITIAL						
Changement de chaudière	6 200 €					
TOTAL	6 200 €					
Reste à charge 5 200 € (déduction faite des aides financières)						
Gain annuel prévisionnel factures de chauffage	200 €					

PROJET APRÈS ACCOMPAGNEMENT					
Remplacement des menuiseries Changement de chaudière	5 100 € 6 200 €				
Isolation des plafonds hauts	2 900 €				
Ventilation mécanique	980€				
TOTAL	15 180 €				
Reste à charge 5 190 € (déduction faite des aides financières)					
Gain annuel prévisionnel factures de chauffage	700€				



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ:

I'ANAH tél. 03 86 48 41 40 permanence téléphonique du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45

I'ADIL-EIE tél. 03 86 72 16 16

permanence téléphonique du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 le vendredi de 9h00 à 12h00





À VOTRE SERVICE :

entretiens avec ceux qui vous facilitent le quotidien

Ils sont nombreux à se mobiliser et à vous aider dans la gestion de vos problèmes de garde d'enfants, de permis de construire ou de tri de déchets... D'autres, professionnels du tourisme, mettent le territoire en valeur. Faisons connaissance.





Un service d'instruction centralisé

Vous ne le savez peut-être pas mais depuis juillet 2015 que l'État n'instruit plus les dossiers d'urbanisme pour le compte des communes de moins de 10 000 habitants, ce sont les communes qui ont été amenées à gérer vos dossiers de déclaration préalable de travaux, vos demandes de certificats d'urbanisme ainsi que vos permis de construire ou de démolir. Une tâche administrative spécifique que la Communauté de communes leur a proposé de traiter à leur place grâce à un service commun auquel elles sont libres d'adhérer gratuitement.

Félix GOMIS instruit depuis février 2016 les dossiers que lui confient les communes adhérentes, environ 120 l'an passé.

Car ce sont bien vos mairies qui tiennent guichet et c'est votre Maire qui signe les arrêtés vous autorisant ou non.

Le service commun, lui, vérifie le dossier, consulte les personnes publiques associées et prépare les arrêtés en conséquence avant de les soumettre au Maire pour signature. Actuellement, 14 communes ont adhéré au service commun sur les 20 qui pourraient y prétendent, 9 communes restant dépendantes des services de l'État sous le Règlement National d'Urbanisme (elles n'avaient ni POS ni PLU).

Pour vous, administrés, ce service de la CCSA est transparent puisque votre guichet reste votre mairie. Mais pour les communes, l'expertise du service commun est un véritable atout.

« L'instruction d'une demande d'urbanisme, quelle qu'elle soit, est un acte de droit qui demande des compétences spécifiques que les communes ne possèdent pas forcément. Certains dossiers présentent des spécificités, des contraintes et une erreur pourrait être lourde de conséquences. Confier l'instruction de nos dossiers d'urbanisme au service commun, c'est le gage d'une instruction fiable menée par un personnel qualifié. C'est aussi un confort de travail important, grâce d'une part au gain de temps de l'instruction par la CCSA, d'autre part à la sérénité d'un travail bien fait.»

Isabelle ANCERET,

secrétaire de mairie de Vergigny





Relais d'Assistants Maternels : service public gratuit



Ouvert fin 2014 avec l'embauche de Sylvie THÉVENET son animatrice, le relais d'assistants maternels Les Papillons, dont les bureaux sont à Brienonsur-Armançon, couvre

l'ensemble du territoire de l'ex CC Seignelay Brienon et vous propose un service d'information, d'accompagnement, d'écoute, d'animation.

Tout le monde y trouve son compte...

Si vous êtes parents, le RAM est un allié incontournable pour trouver un mode de garde pour vos enfants entre 0 et 6 ans. Sylvie THEVENET saura vous mettre en relation avec les différents modes d'accueil et vous accompagner dans vos démarches d'employeur.

Pour les jeunes enfants, le RAM est un lieu de sociabilisation et

de découverte. À travers les jeux, les ateliers, les sorties,

ils se retrouvent et partagent des activités, avec d'autres enfants, avec d'autres assistants maternels, parfois avec d'autres parents. Ces ateliers sont actuellement organisés à Brienon, Seignelay, Chemilly, Héry et Venizy.

Si vous êtes assistant maternel, le RAM est un interlocuteur privilégié de professionnalisation et de partage d'expériences. Des ateliers, des soirées professionnelles, des conférences, des projets communs, des formations sont régulièrement proposés. Autant d'occasions de se rencontrer, d'échanger, de trouver des informations sur le métier, ses évolutions, ses obligations, ses droits.

À Saint-Florentin, c'est le RAM P'tit Poucet qui occupe les mêmes fonctions.

Les Papillons

2 bis, rue du 11 Novembre 89210 BRIENON SUR ARMANÇON Tel. 03 86 62 40 98 rampapillons.ccsa@orange.fr

P'tit Poucet

10 rue Mozart 89600 SAINT FLORENTIN Tel. 03 86 43 05 19 saintflorentinram@creche-la-maison_bleue.fr



« J'ai adhéré au RAM dès l'obtention de mon agrément l'année dernière. C'était une évidence. D'abord pour le développement des enfants car grâce au RAM, ils se familiarisent avec un autre environnement, avec d'autres personnes, enfants et adultes. Ils évoluent au travers des activités et sorties que je ne peux pas leur proposer à la maison. C'est aussi un formidable atout pour moi. J'apprends lors

des stages, je partage des expériences avec des professionnels, je sors de mon contexte quotidien pour améliorer mon service aux parents. Le RAM est vraiment un outil flexible professionnel et social bénéfique à tout le monde. »

Élodie RELIN, assistante maternelle à Héry



L'Office de Tourisme : outil d'animation et de promotion du territoire

1901 Association loi au service de la Communauté communes, l'Office de **Tourisme** promeut territoire, son patrimoine, ses atouts culturels, sportifs et de loisirs, ses prestataires et ses animations, tant auprès des habitants que des touristes et curieux en transit ou en séjour dans la région.

Un rôle majeur pour le développement, le rayonnement et le bien-être du territoire, assumé par quatre employées : Carole - directrice,

Virginie - conseillère touristique, Élodie - animatrice/guide, Véronique - infographiste.

Bientôt installé dans de nouveaux locaux à Saint-Florentin, l'Office de Tourisme se réinvente pour répondre toujours mieux aux nouvelles attentes de ceux qui en poussent la porte.

Au service de très nombreux prestataires sur l'ensemble du territoire - restaurateurs, hébergements, communes, associations - pour promouvoir touristique l'offre et manifestations locales, l'Office de Tourisme est lui-même l'initiative de multiples animations et interventions. Citons par exemple I e s B i s t r o t s N o m a d e s q u i c o n n a i s s e n t u n succès grandissant dans les villages qu'ils traversent, les Jeux des énigmes pour enfants, ou

les Balades accompagnées invitant à la découverte de nos campagnes et de leurs trésors cachés.

Sans oublier les nombreux accueils délocalisés de l'Office de Tourisme sur les foires et marchés en Serein et Armance qui permettent d'aller à la rencontre du public sur le terrain.

C'est donc un partenaire privilégié de l'animation et de la vie du territoire dont les prestataires reconnaissent déjà la qualité et le sérieux.

La taxe de séjour, c'est quoi ?

C'est un supplément dû par les personnes majeures qui fréquentent les hébergements du territoire de la CCSA, payé par nuitée selon un barème voté par le conseil communautaire variant de 0.20 € à 2.20 € selon le type de prestation. Ce supplément est perçu par les prestataires qui le reversent via l'office de tourisme à la CCSA pour financer le développement touristique local.



Pour savoir tout ce qui se passe sur le territoire (sorties, visites, expos, événements sportifs...), rendez-vous:

- sur www.saint-florentin-tourisme.fr
- dans la brochure
 « On se voit où et
 quand ? » disponible
 à l'Office de Tou-
- directement dans votre boîte mail en vous inscrivant à la newsletter publiée chaque semaine
- à l'accueil de l'Office de Tourisme à Saint-Florentin.

TOURISME SEREIN & ARMANCE

8, rue de la Terrasse 89600 Saint-Florentin Tél. 03.86.35.11.86 ot.saint-florentin@orange.fr www.saint-florentin-tourisme.fr

« Je suis installé à Bellechaume comme propriétaire de gîtes depuis peu. Ma communication est résolument tournée vers la région parisienne qui apprécie les prestations hébergement/restauration/détente tout-en-un que je propose et qui affectionne le calme de la région. J'ai adhéré à l'Office de Tourisme pour apparaître clairement dans le paysage des hébergeurs locaux. Si mes clients sont presqu'exclusivement résidents en dehors de la Bourgogne, je pense qu'il est important de soutenir la promotion locale et d'apporter un service de proximité. L'Office de Tourisme est dans ce cas précis un partenaire incontournable. »

Stéphane THÉREAU, propriétaire du gîte Madiana 89 à Bellechaume



Soyez sympas avec nos rippeurs !



Notre territoire s'est engagé depuis 2 ans vers une norme « zéro déchet, zéro gaspillage » dans l'objectif de réduire au maximum notre production de déchets et de sensibiliser aux pratiques écoresponsables parmi lesquelles le compostage, le recyclage ou même la réparation et la réutilisation des objets d'occasion.

Pour parvenir aux résultats escomptés, il faudra rapidement uniformiser les pratiques de nos deux anciennes Communautés de communes. Mais déjà, les consignes sont les mêmes pour tous...

- I. Ordures ménagères: Vous devez sortir vos sacs d'ordures ménagères la veille au soir (après 19 h) de leur collecte par la COVED.
- 2. Collecte sélective : Pour le tri, respectez au mieux les instructions. En cas de doute, préférez jeter dans le sac d'ordures ménagères.



Les « rejets », c'est-à-dire les objets qui ne pourront pas être recyclés sont facturés à la CCSA qui n'a pas d'autre option que de répercuter le coût sur les administrés.

Les erreurs les plus fréquentes sont : les barquettes alimentaires pleines de nourriture périmée, les vêtements, les serviettes hygiéniques, le verre...

Infos pratiques : les cartons bruns ne doivent pas être collectés dans vos sacs jaunes mais déposés à la déchèterie.

Dépôts en déchèteries

La CCSA compte désormais 3 sites dédiés à la collecte de tout ce que vous ne déposez ni en ordures, ni en tri sélectif. Celle de Saint-Florentin reste accessible aux habitants de l'ex CCF, celles de Seignelay et Brienon aux habitants de l'ex CCSB.

Coordonnées	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Route du Boutoir	-	-	-	9h - 12h	-	9h - 12h
Brienon / Armançon	14h -18h		14h -18h	-	14h-18h	14h-18h
D84	-	-	9h - 12h	-	-	9h - 12h
Seignelay	14h -18h	14h - 18h	14h - 18h		14h - 18h	14h - 18h
29, rue J. Moulin Saint-Florentin Tel. 06 81 50 67 22	10h - 12h 14h -18h					



Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

- C'est un emballage?

 Dans le bac de tri!

 Attention: seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.
- 2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez vos emballages en vrac dans le bac.
- Sortez vos sacs la veille de la collecte après 19 h



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes





Tous les sacs et sachets











Tous les films



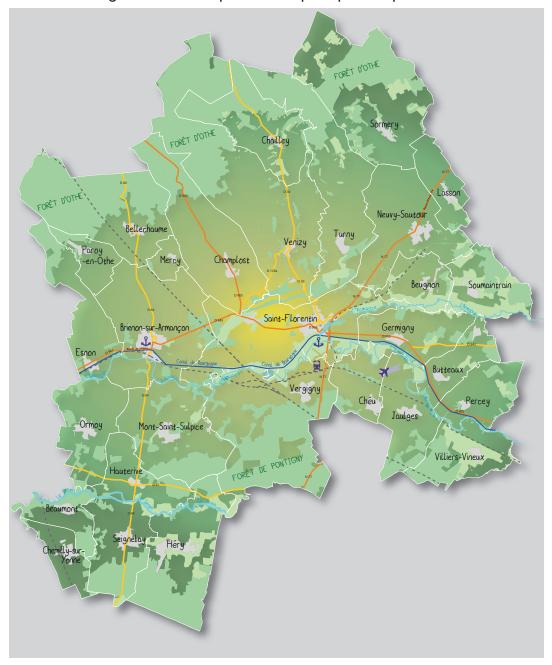


Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.



BIENVENUE EN BOURGOGNE : nos communes ont de quoi séduire !

Histoire patrimoniale (ensemble de vitraux, statuaire...), belles balades (balisées ou pas !), produits régionaux, activités sportives, panoramas, festivals de musique... Il existe mille et une façons de découvrir l'autre Bourgogne, celle de l'eau et des forêts, entre Serein et Armance. En chambre d'hôte, en gîte... ou sur un bateau de plaisance, les offres d'hébergements touristiques ne manquent pas non plus !



À PIED, À VÉLO...



Certains circuits balisés font l'objet de plaquettes détaillées. Renseignements auprès de l'Office de Tourisme.

Marches et randonnées se développent dans toute la France. Entre Serein et Armance, quelques communes, soutenues par la CCSA, se sont lancées dans la création de sentiers balisés et reconnus. C'est ainsi qu'ont été inaugurés en 2017 le circuit des 3 lavoirs à Chailley, les circuits du Fays et du haut des Sorins à Turny.

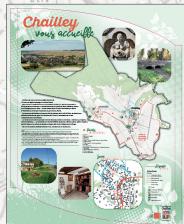
Venizy, Percey, Butteaux, Neuvy-Sautour travaillent sur plusieurs sentiers pendant que Sormery réaménage son circuit à l'orée du Pays d'Othe.

Percey organise une marche gourmande en août. La Ronde des Fromages et du Foie Gras rassemble ses troupes en septembre et relie Neuvy-Sautour, Beugnon et Soumaintrain. Des adeptes de la discipline organisent des marches accompagnées à Germigny et au Mont-Saint-Sulpice.

Eshon

Et puis aussi : le sentier des Gaulois et la promenade des Perrets à Saint-Florentin, le chemin des Époisses à Bellechaume, le sentier de la réserve ornithologique à Vergigny.

Brienon-sur-Armançon et Chemilly-sur-Yonne disposent aussi de quelques circuits.





PRENDRE DE LA HAUTEUR int

30 000 visiteurs par an : c'est le nombre de visiteurs que reçoit l'aérodrome de Saint-Florentin - Chéu. Plusieurs associations se partagent l'espace aérien.

Aviation de loisirs : baptêmes de l'air, brevets de pilotage, club house...

pilotage, club house... Hauterive
Vol à voile : initiation en planeur bi-place, stages
de pilotage, modules de formation...

Parachutisme: tandem, saut d'initiation, stage PAC, stage d'ouverture automatique mais aussi le vol relatif, le freefly et le coaching...

Seignelay

Herv

remill

À VOIR ET À MANGER



Lasson: pain, viennoiseries, bière, pâtes fraîches, miel Mont-Saint-Sulpice: miel Neuvy-Sautour: miel Saint-Florentin: miel Seignelay: farine Sormery: cidre Soumaintrain: fromage / volailles fermières / viande de porc Venizy: cidre

Vergigny: asperges / fromage

ain

MARCHÉS

cidre

Brienon / Armançon: dimanche matin **Germigny:** mardi de 17h à 20h Saint-Florentin: lundi matin en centre ville et samedi matin sous la halle **Seignelay:** samedi matin

Butteaux

LE CANAL DE BOURGOGNE

Un atout pour notre territoire. Le contrat canal, mis en oeuvre il y a quelques mois et qui porte sur tout le linéaire, du canal devrait permettre de coordonner les aménagements et la mise en place de services pour les plaisanciers tels que la construction d'installations sanitaires, l'organisation du tri des déchets...

Germ

Outre le port de plaisance de Saint-Florentin et la halte nautique de Brienon - sur - Armançon, cette artère aquatique historique réserve de belles surprises pour les pêcheurs en eau douce qui en font un lieu de rendez-vous prisé. Les amateurs de balades non motorisées empruntent le chemin de halage et rejoignent des écluses qui, parfois, méritent une halte pour en apprécien le patrimoine



éclusier (double écluse à Germigny, pontcanal à Saint-Florentin). Faune et flore alentours offrent des tableaux qui font aussi la joie des photographes et des peintres.

Le Guide du Routard Canal de Bourgogne détaille les visites incontournables dans une édition parue en avril dernier (disponible à l'Office de Tourisme à Saint-Florentin et à la Maison du tourisme à Brienon-sur-Armançon).



L'Office de Tourisme vous informe sur les périodes d'ouverture et les conditions de visite.

SECRETS D'HISTOIRE

Chefs-d'oeuvre: les amateurs du "Beau XVIe siècle" admirent les statues étonnantes d'expressivité et de détails sculptés à Germigny, Saint-Florentin, Turny, Neuvy-Sautour, Ormoy et les vitraux hauts en couleur (comme à Lasson).

Plus discret... mais tout aussi recherché que les grands noms historiques, le petit patrimoine est riche d'enseignements sur un temps révolu.

Ainsi les lavoirs se repèrent dans presque toutes les communes du territoire. À remarquer les lavoirs impluvium ovales ou rectangulaires d'Esnon, de Villiers-Vineux, de Paroyen-Othe, de Brienon-sur-

Armançon (ce dernier est classé Monuments historiques)...

Autres témoins : les calvaires et les croix. Celles de Lasson, Mont-Saint-Sulpice, Neuvy-Sautour, Jaulges, Héry, Soumaintrain ponctuent les chemins.

Curiosités. Le clocher toscan à Percey, le lavoir au toit en verre à Bellechaume, la chapelle de la Bonne Mort à Chailley, la halle en bois à Seignelay, les statues en pierre polychrome à Butteaux, les vitraux modernes à Chéu et Beaumont, la tour des cloches, le pont-canal et le jubé à Saint-Florentin, le Théâtre Perché à Brienon-sur-Armançon sont autant d'éléments qui attirent le regard des touristes et font la fierté des locaux.

Eshon

MUSIQUE !

Orgue international

Assez rare pour être mentionné, le festival d'orgue de Saint-Florentin se déroule tous les vendredis de juillet et août, à l'église de Saint-Florentin. Des organistes du monde entier associent un des plus beaux orgues de la région à d'autres instruments et sonorités.



À Héry, ce rendez-vous musical qui réunit trois groupes de musiciens est désormais bien installé parmi les festivals de l'été.

Bistrots Nomades

En juillet et août, l'apéroconcert déménage tous les vendredis et rassemble plusieurs centaines de personnes...

5 villages, 5 ambiances musicales, 5 occasions de passer une soirée sympa entre copains!



Shemilly

and a series of the series of

sur Yonne



OCTOBRE

AVROLLES

SAMEDI 14 OCTOBRE RANDONNÉE NOCTURNE

18h30 - Parking de la salle des fêtes 12km - 5 €

RELIFCHAUME

DIMANCHE 15 OCTOBRE LOTO

BRIENON / ARMANÇON

DIMANCHE 1er OCTOBRE **CHANSON ET HUMOUR BARZINGAULT TRIO**

12 € - 5h - Théâtre Perché

- **DIMANCHE 8** OCTOBRE VIDE-GRENIERS
- > SAMEDI 14 OCTOBRE **CONTE** "AU BORD DU MONDE"
- 20h30 Théâtre Perché DIMANCHE 15 OCTOBRE **CONTES GIVRÉS**

15h - Bibliothèque

- VENDREDI 20 OCTOBRE LOTO DES ÉCOLES
- > VENDREDI 20 OCTOBRE MARCHÉ À LA FERME

16h > 20h - Ferme Bouy Vieux

- DIMANCHE 22 OCTOBRE MARCHÉ DE PRODUCTEURS
- Le matin Esplanade

DIMANCHE 22 OCTOBRE JEUX DE SOCIÉTÉ

Après-midi - Salle des Tanneries

DIMANCHE 29 OCTOBRE THÉÂTRE "PIED DE NEZ"

15h - Théâtre Perché

DU 29 AU 31 OCTOBRE **BOURSE AUX JOUETS**

Gymnase

CHAILLEY

- DIMANCHE 15 OCTOBRE VIDE-ARMOIRES
- **DIMANCHE 22 OCTOBRE JOURNÉE JEUX**

CHÉU

- SAMEDI 28 OCTOBRE REPAS D'HALLOWEEN
- SAMEDI 28 OCTOBRE **DIMANCHE 29 OCTOBRE** LOTO

ESNON

- **DIMANCHE 1er OCTOBRE** VIDE-GRENIERS
- > VENDREDI 6 OCTOBRE LOTO

GFRMIGNY

- SAMEDI 14 OCTOBRE SOIRÉE MOULES - FRITES
- VENDREDI 20 OCTORRE MARCHÉ À LA CITROUILLE
- SAMEDI 28 OCTOBRE **LOTO AMIS DU PATRIMOINE** Salle des fêtes

HÉRY

SAMEDI 14 OCTOBRE **SOIRÉE CHOUCROUTE** Salle polyvalente

LASSON

SAMEDI 21 OCTOBRE **REPAS DANSANT SOIRÉE TARTIFLETTE**

MONT-SAINT-SULPICE

SAMEDI 14 OCTOBRE LOTO **SOIRÉE TARTIFLETTE**

NEUVY-SAUTOUR

DIMANCHE 1er OCTOBRE **CONCOURS DE BELOTE**

ORMOY

DIMANCHE 22 OCTOBRE **RANDONNÉE 12 KM**

9h - Place de l'église

SAINT-FLORENTIN

DU 1er AU 31 OCTOBRE **EXPOSITION ITINÉRANTE DU** CANAL DE BOURGOGNE

Musée en Florentinois

JUSQU'AU 29 OCTOBRE EXPOSITION ALAIN BAL

Musée en Florentinois

DIMANCHE 1er OCTOBRE RONDE DES FROMAGES ET DU FOIE GRAS

Départ place des Fontaines

JEUDI 12 OCTOBRE **TOUS AU CINÉMA** CASINO D'AUXERRE

Départ à 18h35 de la place Dubost à Saint-Florentin et à 19h05 de Brienon / Armançon Inscriptions à l'Office de Tourisme

SAMEDI 7 OCTOBRE **ENSEMBLE VOCAL DE SAINT-FLO-RENTIN** LES MAÎTRES PASSEURS 20h30 - 15 € - Église

SAMEDI 14 OCTOBRE **CONCOURS RÉGIONAL DE PÉTANQUE CHALLENGE SÉBASTIEN DOMINON**

Dès 10h - Stade Jean Lancray

DIMANCHE 22 OCTOBRE **CONCOURS DE PÊCHE**

Port de plaisance

SEIGNELAY

MARDI 24 OCTOBRE RANDONNÉE - REPAS - TOMBOLA

SOUMAINTRAIN

> SAMEDI 7 OCTOBRE SOIRÉE CASSOULET

NOVEMBRE

BRIENON / ARMANÇON

SAMEDI 4 NOVEMBRE **BOURSE À TOUT** Gymnase

DIMANCHE 12 NOVEMBRE MARCHÉ DE PRODUCTEURS Le matin - Esplanade

DIMANCHE 12 NOVEMBRE CONCERT ANGELA WISMES CHANTE

BARBARA 15h - 12 € -Théâtre Perché

VENDREDI 17 NOVEMBRE MARCHÉ À LA FERME 16h > 20h - Ferme Bouy Vieux

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

FOIRE SAINTE CATHERINE Centre - ville

DIMANCHE 26 NOVEMBRE THÉÂTRE "VOTRE MAMAN" 15h - 8 € - Théâtre Perché

BUTTEAUX

SAMEDI 4 NOVEMBRE **REPAS D'HALLOWEEN**

CHAILLEY

- > VENDREDI 17 NOVEMBRE SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU
- SAMEDI 18 NOVEMBRE **JOURNÉE JEUX**

Vaudevanne

> DIMANCHE 26 NOVEMBRE **CONCERT MARC FOUQUET ET** L'ORCHESTRE DE TONNERRE 16h30 - 10 € - Église

CHEMILLY / YONNE

DIMANCHE 19 NOVEMBRE ROURSE AUX JOUETS

Salle des fêtes

GERMIGNY

SAMEDI 4 NOVEMBRE **DIMANCHE 5 NOVEMBRE LOTO** GERMINOËL

- JEUDI 16 NOVEMBRE SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU
- SAMEDI 18 NOVEMBRE

DIMANCHE 19 NOVEMBRE REPAS - Salle des fêtes

SAMEDI 25 NOVEMBRE DIMANCHE 26 NOVEMBRE LOTO ARTS-TI-SHOW

Salle des fêtes

LASSON

> DIMANCHE 26 NOVEMBRE ATELIERS CRÉATIFS DE NOËL Salle des fêtes

MONT-SAINT-SULPICE

DIMANCHE 5 NOVEMBRE **BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRI-CULTURE**

Salle de l'Hermitage

- **SAMEDI 25** NOVEMBRE TÉLÉTHON
- **DIMANCHE 5** NOVEMBRE CONCERT SAINTE CÉCILE LA LYRE MONTOISE Église

PERCEY

DIMANCHE 19 NOVEMBRE LOTO CLUB DE L'ESPÉRANCE

Salle des fêtes

SAINT-FLORENTIN

DU 1er NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

EXPOSITION DENTELLES MODERNES Musée en Florentinois

DU 2 NOVEMBRE AU 31 **DÉCEMBRE**

EXPOSITION HUILES des ATELIERS DU PUITS

Médiathèque

> JEUDI 9 NOVEMBRE **TOUS AU CINÉMA** CASINO D'AUXERRE

Départ à 18h35 de la place Dubost à Saint-Florentin et à 19h05 de Brienon / Armançon

Inscriptions à l'Office de Tourisme

SEIGNELAY

SAMEDI 18 NOVEMBRE DIMANCHE 19 NOVEMBRE EXPOSITION

Salle des fêtes

VENDREDI 24 NOVEMBRE RANDONNÉE NOCTURNE Soupe à l'oignon à l'arrivée

> SAMEDI 25 NOVEMBRE **PORTES OUVERTES**

Atelier d'art

SOUMAINTRAIN

SAMEDI 18 NOVEMBRE SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

TURNY

SAMEDI 18 NOVEMBRE **LOTO AMIS DU PATRIMOINE** Salle des fêtes

VERGIGNY

> SAMEDI 4 NOVEMBRE **CHOUCROUTE**

Salle des fêtes

ECEMBRE

BRIENON / ARMANÇON

SAMEDI 2 DÉCEMBRE **TÉLÉTHON**

Esplanade

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE **CONFÉRENCE** "LA CHINE"

15h - 8 € -Théâtre Perché

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE **CONCERT SAINTE CÉCILE**

11h - Église

 DIMANCHE 10 DÉCEMBRE **SPECTACLE** FRANCESCA SOLLEVILLE 15h - 14 € - Théâtre Perché

DU MARDI 12 AU VENDREDI

15 DÉCEMBRE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR À L'ARC

9h > 18h - Gymnase

VENDREDI 15 DÉCEMBRE MARCHÉ À LA FERME

16h > 20h - Ferme Bouy Vieux

CHAILLEY

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE **REPAS DES AÎNÉS**

Salle des fêtes

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE **RANDONNÉE 2 PARCOURS**

9h - 2 €/pers - Place de la mairie

GFRMIGNY

> SAMEDI 9 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL

Place du village

MONT-SAINT-SULPICE

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE **CONCERT LYRE MONTOISE**

21h - Salle de l'Hermitage

SAMEDI 16 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL

Salle de l'Hermitage

NEUVY-SAUTOUR

LUNDI 31 DÉCEMBRE **FEU D'ARTIFICE**

18h30 - Place du village

PERCEY

> SAMEDI 9 DÉCEMBRE **REPAS DES AÎNÉS**

Salle des fêtes

SAINT-FLORENTIN

>>SAMEDI 9 DÉCEMBRE

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE **EXPOSITION DE NOËL**

HUILES ET AQUARELLES Maison du patrimoine

 DIMANCHE 10 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL

Halle et centre ville

> JEUDI 14 DÉCEMBRE **TOUS AU CINÉMA CASINO D'AUXERRE**

Départ à 18h35 de la place Dubost à Saint-Florentin et à 19h05 de Brienon / Armançon Inscriptions à l'Office de Tourisme

> SAMEDI 16 DÉCEMBRE **CONCOURS DE PÊCHE**

10h30 - Port de plaisance

TURNY

SAMEDI 2 DÉCEMBRE **BALADE DES LUCIOLES**

VERGIGNY

DU 30 DÉCEMBRE AU 14 JANVIER

TOURNOI DE TENNIS Complexe tennistique

